

CONDITIONS DE VENTES

ARTICLE 0 : DEFINITIONS

Contrat : Ensemble des documents contractuels composé des présentes Conditions Générales de Vente, du Bon de Commande, ainsi que tous les autres documents faisant référence aux conditions générales et tous documents joints en annexe aux présentes et au bon de commande.

LE PRESTATAIRE : l'exécutant de l'offre de services, en l'occurrence la société **WEBCHRONO**.

LE CLIENT: Personne, physique ou morale, signataire du Bon de Commande, de l'offre d'hébergement, et des Conditions Générales de Vente, titulaire du contrat. Le CLIENT reconnaît par la signature des présentes pouvoir signer le Bon de Commande et ses annexes. Si le CLIENT désigné est une personne morale dont le signataire aux présentes n'est pas mandataire social, ni habilité à, le signataire personne physique assumera à sa charge seule le contrat.

ARTICLE 1 : APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE WEBCHRONO

1.1 - Les présentes Conditions Générales de Vente de **WEBCHRONO** sont applicables à toutes fournitures et prestations de l'offre d'hébergement. Toute clause contraire posée par LE CLIENT sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à **WEBCHRONO**, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de cette dernière.

1.2 – Aucune des clauses des présentes Conditions Générales de Vente, si elle est non appliquée, ne pourra être interprétée ou opposée comme valant renonciation par **WEBCHRONO** à se prévaloir ultérieurement de la dite ou les desdites conditions.

ARTICLE 2 : OBJET

2.1 - Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles **WEBCHRONO** s'engage vis à vis du CLIENT.

2.2 - Le Bon de Commande, et l'offre d'hébergement annexée à celui-ci, détaillent les différentes options d'abonnement en vue de la préparation par **WEBCHRONO**, de la solution choisie par LE CLIENT. Toute modification des options d'abonnement au service par LE CLIENT fera l'objet d'un avenant écrit, et transmis au Service Gestion Commerciale de **WEBCHRONO**.

ARTICLE 3 : MOYENS

3.1 - Le SITE DU CLIENT est accessible par le grand public par le réseau Internet.

3.2 - **WEBCHRONO** fournit au CLIENT un espace disque, 1 ou plusieurs Emails, un trafic, éventuellement un Nom de Domaine. **WEBCHRONO** met à la disposition du CLIENT, une mesure d'audience, une assistance technique par Email exclusivement ; l'adresse à utiliser pour l'Assistance Technique est : contact@webchrononet

ARTICLE 4 : CONDITIONS D'EXPLOITATION

4.1 - **WEBCHRONO** s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services qu'elle propose, et souscrit à ce titre une obligation de moyens. En conséquence, **WEBCHRONO** s'efforcera d'offrir un accès 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sans qu'elle puisse le garantir pour autant compte tenu de la nature du réseau.

4.2 - **WEBCHRONO** garantit une disponibilité du serveur où se

trouve le site du CLIENT supérieure ou égale à 99.5 % de chaque période mensuelle, en dehors d'un éventuel temps de maintenance planifiée avec le client final suivant le paragraphe 6.1, et hors cas de force majeure. Au cas où la disponibilité D du serveur est inférieure à celle précisée ci-dessus, le taux de pénalité suivant sera appliqué à la Redevance de la période de référence :

Disponibilité	Pénalités
D < 0,995	P = 5%
D < 0,980	P = 10 %
D < 0,975	P = 15 %
D < 0,970	P = 20 %
D < 0,950	P = 40 %
D < 0,900	P = 70 %
D < 0,850	P = 100 %

ARTICLE 5 : INFORMATION DU CLIENT ET CONFORMITE DU SERVICE

LE CLIENT reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins et avoir reçu de **WEBCHRONO** toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause.

ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DE WEBCHRONO

WEBCHRONO s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art.

WEBCHRONO s'engage à :

6.1 - Assurer l'accès au serveur 24 h/24 tous les jours de l'année. En cas d'absolue nécessité, **WEBCHRONO** se réserve la possibilité d'interrompre le serveur pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer son fonctionnement ou pour toute opération de maintenance. Le CLIENT sera informé dans la mesure du possible dans un délai raisonnable en précisant la nature et de la durée de l'intervention, afin que LE CLIENT prenne ses dispositions.

6.2 - Intervenir rapidement en cas d'incident.

6.3 - Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils et veiller à la compétence de ses équipes en mettant en oeuvre une formation permanente pour son personnel.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITE DE WEBCHRONO

7.1 - **WEBCHRONO** s'engage à prendre toute précaution raisonnable pour assurer la protection matérielle des données et programmes que LE CLIENT lui aura confiés. LE CLIENT doit toutefois s'assurer en permanence qu'il détient les sources au but de restauration en cas d'avarie.

7.2 - La responsabilité de **WEBCHRONO** ne sera pas engagée dans les cas ci-après :

- détérioration de l'application du fait du CLIENT et/ou non-respect des conseils donnés.

- mauvaise utilisation des terminaux par LE CLIENT ou par sa CLIENTELE.

- destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au CLIENT.

7.3 – WEBCHRONO ne pourra être jugée responsable du non-respect par le CLIENT des règles, lois et obligations d'ordre public et de bonnes moeurs nationales et internationales.

7.4 - WEBCHRONO s'engage à respecter la protection du droit d'auteur de son CLIENT.

7.5 - Du fait des caractéristiques de l'Internet, que LE CLIENT déclare parfaitement connaître, **WEBCHRONO** ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

- le contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers notamment les fichiers d'adresses mais aussi le son, le texte, les images, les éléments de forme, les données accessibles sur le site et ce à quelque titre que ce soit.

- les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour LE CLIENT. **WEBCHRONO** ne peut en effet être tenu responsable de cette gestion qui incombe au CLIENT.

- les préjudices indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale du service fourni par **WEBCHRONO**, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfécies ou de CLIENTS (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou de piratage du système), pour lesquels LE CLIENT sera son propre assureur ou pourra contracter les assurances appropriées. Toute action dirigée contre LE CLIENT par un tiers constitue un préjudice indirect et par conséquent, n'ouvre pas droit à réparation.

7.6 – La responsabilité de **WEBCHRONO** est engagée dans le cas où des intrusions malveillantes de tiers sur le site du CLIENT se produiraient malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place par **WEBCHRONO**.

7.7 - En tout état de cause, le montant des dommages-intérêts qui pourraient être mis à la charge de **WEBCHRONO**, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par LE CLIENT à **WEBCHRONO** et/ou facturées au CLIENT par **WEBCHRONO** et/ou au montant des sommes correspondant aux prix des formules de service à service à hébergeur et des options, pour la part du service pour laquelle la responsabilité de **WEBCHRONO** a été retenue.

7.8 - WEBCHRONO s'engage à mettre tous ses moyens en œuvre pour assurer dans des conditions optimales les services au CLIENT, sauf dans l'hypothèse où une interruption du service est expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente.

7.9 - WEBCHRONO ne saurait être tenue pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès. A ce titre, **WEBCHRONO** informe LE CLIENT que ses prestations sont indépendantes d'autres opérateurs techniques et que sa responsabilité ne peut être engagée par leur défaillance.

7.10 – Tout le personnel de **WEBCHRONO** est engagé vis à vis de la société par contrat de travail, lequel stipule une clause de confidentialité et une clause de non divulgation.

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

8.1 - LE CLIENT reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins.

8.2 - Le CLIENT est responsable des sites Internet, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses.

8.3 - LE CLIENT s'engage notamment à respecter les droits des tiers, notamment les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle des tiers tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques.

8.4 - Le non-respect par LE CLIENT des points visés ci-dessus notamment, ou la diffusion de tout contenu susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale entraînera le droit pour **WEBCHRONO** d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du CLIENT et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat du CLIENT, sans que celui-ci puisse prétendre à des dommages-intérêts. Dans ces hypothèses, LE CLIENT s'engage à payer les sommes restantes dues au jour de la résiliation.

ARTICLE 9 : DUREE DU CONTRAT

9.1 - Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois qui commence à courir à compter de la date de signature du contrat.

9.2 - Le présent contrat est renouvelable par tacite reconduction, pour une durée identique à celle fixée lors de sa conclusion, selon les modalités et tarifs pratiqués par **WEBCHRONO** à la date de son renouvellement, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions décrites ci-après.

ARTICLE 10 : PRIX ET FACTURATION

10.1 -Tous les prix s'entendent hors taxes et sont payables en francs français ou en Euros.

10.2 – Le prix fixé pour la période de 12 mois est mentionné définitivement à la signature du Contrat sur le Bon de Commande, et sur l'offre annexée.

10.3 – Pendant la période de 12 mois, le prix ne peut être révisé.

10.4 - Les factures sont payables d'avance pour la période à échoir. Tous droits et taxes applicables à ces prix seront facturés en supplément, à la date de leur mise en vigueur légale.

10.5 - De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par **WEBCHRONO** de manière particulière et écrite, le défaut total ou partiel de paiement à l'échéance de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable et sans préjudice de l'article résiliation :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par LE CLIENT au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu.

- la facturation au CLIENT d'un intérêt de retard égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal, dernier taux publié à la date de facturation, l'intérêt étant du par le seul fait de l'échéance du terme contractuel. L'intérêt est calculé prorata temporis sur la période d'un mois.

- la suspension de toutes les prestations en cours, quelle que soit leur nature, sans préjudice pour **WEBCHRONO** d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article - Résiliation.

10.6 - Tout désaccord concernant la facturation, et la nature des services devront être motivés par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception dans le délai de huit jours à compter de la date d'émission de la facture. En l'absence de lettre Recommandée motivée avec Accusé de Réception, LE CLIENT sera réputé avoir accepté la facturation.

10.7 - En cas de contestation, la totalité des sommes dues, y compris celles correspondant aux prestations contestées, devra être payée aux échéances prévues. Passé ce délai, LE CLIENT sera réputé avoir accepté les décomptes qui lui ont été présentés. Les contestations du CLIENT ne seront alors plus recevables.

ARTICLE 11 : RESILIATION

11.1 – **WEBCHRONO** ou LE CLIENT, pourra résilier le contrat au terme de chaque période de 12 mois, en respectant un préavis

de 1 mois, adressé par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

11.2 – WEBCHRONO et le CLIENT s'obligent mutuellement à s'avertir, par Lettre Recommandée Avec Accusé de Réception de tout manquement au présent contrat.

ARTICLE 12 : CAS DE FORCE MAJEURE

12.1 - Si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant à **WEBCHRONO** au titre des présentes, est empêchée, limitée ou dérangée du fait d'incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, effondrement des installations, épidémie, tremblement de terre, inondation, panne d'électricité, guerre, embargo, loi, injonction, demande ou exigence de tout gouvernement, grève, boycott, ou autre circonstance hors du contrôle raisonnable de **WEBCHRONO**, alors **WEBCHRONO** sera dispensée de ses obligations.

12.2 - Dans ces cas, **WEBCHRONO** sera dispensée de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, limitation ou dérangement. En cas de Force Majeure, **WEBCHRONO** devra tenir régulièrement informée le CLIENT des suites, des pronostics de rétablissement.

12.3 - Les obligations nées du présent contrat seront suspendues pendant toute la durée du Cas de Force Majeure.

12.4 - Si les effets d'un Cas de Force Majeure devaient avoir une durée supérieure à deux mois, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre.

ARTICLE 13 : UTILISATION D'OPENFORM

13.1 - OPENFORM est une marque déposée, exploitée par SKYTURN FRANCE . Toute utilisation de la marque doit faire l'objet d'une demande écrite à SKYTURN FRANCE .

13.2 - Les sources de la technologie OPENFORM sont l'entière propriété de SKYTURN FRANCE et sont exploitées par SKYTURN FRANCE. Les applications réalisées avec la

technologie OPENFORM seront la propriété du CLIENT, à l'issue du solde financier. La technologie OPENFORM ne sera en aucun cas la propriété intellectuelle du CLIENT.

ARTICLE 14 : LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

14.1 - Le présent contrat de prestations est soumis à la loi française.

14.2 - Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes Conditions Générales De Vente sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de CALAIS.

ARTICLE 15 : SECRET

15.1 - Chacune des parties devra considérer comme confidentiel, pendant la durée du contrat et après son expiration, les informations, documents, systèmes, savoir-faire, formules ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont il pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.

ARTICLE 16 : CLAUSE RESOLUTOIRE

Il est expressément stipulé qu'à défaut de paiement d'une seule mensualité ou fraction de terme de mensualité, ou accessoires, à son échéance, et un mois après une mise en demeure restée infructueuse, le contrat sera résilié de plein droit, si bon semble à la société WEBCHRONO. Le Client restera dans tous les cas redevable de la totalité du contrat souscrit initialement. Compétence est, en tant que de besoin, attribuée au Magistrat des Référés pour constater le manquement, garantir le jeu de la présente clause et prescrire la résiliation judiciaire du contrat de location de services.